



**Fédération
Syndicale
Unitaire**

Lille, le 14 août 2012

Catherine Picuch, Secrétaire Régionale FSU 59/62
Karine Boulonne, Elue FSU 59/62 au CTA et
Secrétaire Académique du SNES-FSU

A

Madame le Recteur de l'académie de Lille
Cité Guy Debeyre
20 rue saint Jacques
59000 LILLE

Madame le Recteur,

Nous accusons réception de l'invitation à participer à la concertation nationale « Refondons l'École de la République », tout en souhaitant que, malgré les délais impartis, les réunions soient suffisamment nombreuses pour que les thèmes puissent être traités véritablement.

Nous demandons en préalable que cette invitation dépasse le cadre des élus au CTA titulaires et que les organisations représentatives dans les différents corps de nos professions (CGT – SUD – SNALC – FO) soient également parties prenantes des débats. Il nous apparaît par ailleurs nécessaire que le débat ne soit pas limité, dans sa forme notamment, au niveau académique, voire départemental. Des demi-journées banalisées dans les écoles, les établissements, les services seraient une solution pertinente pour que ce débat qui doit déboucher sur une nouvelle loi d'orientation soit plus qu'un simple « symbole participatif ». Tous les personnels de l'Education Nationale sont en effet concernés au premier plan. Ne pas les faire réellement participer au débat serait incompréhensible.

Concernant les propositions faites, nonobstant ce que nous aurons à dire sur chacune des questions de chaque atelier, nous constatons quelques manques :

Groupe 1 :

- L'absence de mention du pré-élémentaire
- L'absence de mention concernant la voie technologique dans toutes ses dimensions y compris industrielle et agricole.
- Nous considérons également que le débat doit être l'occasion de réaffirmer le caractère anonyme et national des examens terminaux, qu'une réflexion soit menée pour rétablir le bac pro en 4 ans, de même sur le dispositif LMD (dans la mesure où il peut remettre en cause les diplômes bac + 2 BTS ou DUT, spécificités françaises). Une réflexion sur le DNB est également nécessaire.
- L'absence du sport scolaire

Groupe 2 :

- Une école attentive à la santé de l'élève
- Une école attentive à la situation socio-éducative de l'élève ainsi qu'à sa situation psycho-affective.
- Un enseignement spécialisé de qualité pour les élèves en situation de handicap.
- Une meilleure liaison avec la MDPH.

Groupe 3:

- Le chiffrage des personnels à recruter est une thématique qui ne peut être éludée (s'y intègrent la question de l'Education Prioritaire et, entre autres, celles des critères de calcul des besoins.....) -
- la laïcité renforcée dans toutes ses acceptions (indépendance vis-à-vis du religieux comme du monde marchand)

Groupe 4 :

- Si la santé des élèves est à l'ordre du jour, la santé des personnels n'est, elle, pas évoquée. Or, nos professions ne bénéficient pas de contrôles préventifs réguliers, et il est inacceptable que les obligations de notre employeur se limitent à une visite médicale préalable à notre recrutement. A cela doit s'ajouter la thématique de la souffrance au travail et du harcèlement.
- Dans le dernier groupe de travail concernant les personnels, la question de l'attractivité des métiers de l'enseignement est complètement éludée. Or les chiffres d'inscription aux concours ou les demandes de seconde carrière, de reconversion témoignent de la nécessaire réflexion sur la revalorisation dans toutes ses acceptions (salaires, conditions de travail, mais aussi respect de la qualification et de la discipline de recrutement et respect des textes statutaires, mobilité géographique facilitée), ainsi qu'une carence en termes de progression ou de changement de carrière. A cela s'ajoute la question du passage en catégorie A des assistants sociaux de l'Education Nationale .
- Des conditions de travail et des salaires améliorés.
- Un vrai dialogue social.
- Des droits syndicaux respectés et améliorés.

Veillez croire, Madame le Recteur, en notre profond attachement au service public d'Education nationale

Pour la FSU

Catherine Picuch

Karine Boulonne